

MALIK SALEMKOUR,  
président de la LDH

## Des dérapages explosifs sur nos

Chaque campagne électorale est coutumière de promesses intenables et de déclarations provocantes. Des candidates et candidats cherchent à apparaître dans un espace médiatique toujours friand de caricatures, en tentant de focaliser par tout moyen leurs concurrents sur leurs thèmes de prédilection et de galvaniser leur camp. Avec l'éclatement exacerbé du paysage politique, la prochaine élection présidentielle échappe d'autant moins à cette règle, particulièrement prisée par les suppôts d'extrême droite, dont c'est la marque de fabrique. Une des dernières déclarations scandaleuses d'Eric Zemmour, visant à écarter les enfants en situation de handicap des écoles communes, s'inscrit dans cette stratégie. Devant une réprobation quasi générale, le trublion aux nostalgies fascistes a essayé de corriger le tir mais son message est un nouveau coup de boutoir contre nos valeurs fondatrices. Ce discours banalise une possible contestation de principe d'une école pleinement républicaine, ouverte à tous les jeunes, sans discrimination. Il s'oppose à toute politique d'inclusion et surtout légitime la mise à l'écart de celles et ceux qui sont en difficulté ou différents, pour se concentrer sur ce qui serait considéré comme la « norme » et la majorité. Ainsi, les musulmans, les juifs, les étrangers, les mouvements de défense des minorités, les féministes, les écologistes, maintenant les personnes en situation de handicap et d'autres demain, tous sont cloués au pilori et jugés coupables de ne pas être dans le moule d'une France uniforme, qu'il

fantasme. Ce refus de l'égalité des droits est au cœur de l'idéologie d'extrême droite d'Eric Zemmour comme de Marine Le Pen. Cette tactique d'assauts successifs par des saillies bien médiatiques est, en apparence, payante, avec des idées véhiculant de la haine et de la division qui se diffusent et pèsent sur le débat public.

### Une inquiétante vision de la société et de la citoyenneté

On attendrait, à chaque fois, une opposition déterminée de l'ensemble de la classe politique et la réaffirmation d'un attachement absolu aux valeurs de notre République démocratique, fondée autour de l'égalité et de la justice. Or, les « petites phrases » récentes du président de la République sur les non-vaccinés et de la candidate des « Républicains » sur les quartiers populaires sont des dérapages populistes bien contrôlés qui révèlent une profonde et inquiétante vision de la société et de la citoyenneté. L'un déclare qu'une personne non vaccinée « *n'est plus un citoyen* » du fait de son comportement sanitaire, ce qui de surcroît n'est pas illégal, la vaccination n'étant pas une obligation générale imposée par la loi. L'autre, reprenant les termes guerriers et le « *Kärcher* » de Nicolas Sarkozy, assène que les coupables de crimes ou de délits dans certaines zones seraient à « *priver de leur citoyenneté* ». Les deux remettent frontalement en cause le principe d'égalité civile et pénale qui est au cœur du projet républicain depuis 1789.

**« “Les devoirs valent avant les droits”, avait déclaré Emmanuel Macron lors de ses vœux du 31 décembre 2021. Cette déclaration inconstitutionnelle n'a pas été contestée par les principales forces politiques en présence, par opportunisme ou par adhésion, la rendant dangereusement recevable et lui permettant de la reprendre.»**

# fondements démocratiques

L'article 6 de la Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen pose que la loi « [...] doit être la même pour tous, soit qu'elle protège, soit qu'elle punisse. Tous les citoyens étant égaux à ses yeux [...] ». Ce texte émancipateur, qui a aujourd'hui valeur constitutionnelle, unit dans un même mouvement humanité et citoyenneté, signifiant leur complémentarité essentielle. De même que les droits attachés au simple fait d'être humain ne sont pas conditionnés à des devoirs – c'est l'énoncé des droits qui, à lui seul, permet à chacune et chacun de connaître ses devoirs –, il n'y a pas de condition préalable à l'exercice de la citoyenneté. Celui-ci ne peut être restreint pour une durée limitée que dans des cas graves, à travers une sanction pénale. Le président de la République, pourtant garant de la Constitution, n'en est pas à son coup d'essai, ce qui est préoccupant sur l'évolution de nos institutions. « *Les devoirs valent avant les droits* », avait-il déclaré lors de ses vœux du 31 décembre 2021. Cette déclaration inconstitutionnelle n'a pas été contestée par les principales forces politiques en présence, par opportunisme ou par adhésion, la rendant dangereusement recevable et lui permettant de la reprendre. Vouloir délivrer et surtout retirer des brevets de citoyenneté est une réminiscence de l'ancien régime. Elle porte une aspiration autoritaire du pouvoir, avec l'idée d'une puissance d'Etat promotrice d'un ordre moral qui n'est pas l'ordre public. Elle est par nature source de tensions et d'injustices qui fragilisent la paix sociale. Cela induit en conséquence une logique sécuritaire et de surveillance généralisée pour trier

et protéger les « bons citoyens » des « rebelles » et opposants qui menaceraient les pensées et situations dominantes. C'est aussi ouvrir, tant sur la forme que sur le fond, des brèches dans lesquelles s'engouffre l'extrême droite qui se nourrit de la relativisation des droits fondamentaux.

## Un combat d'idées et de valeurs autour des droits et libertés

La qualité et le résultat de cette période électorale nous appartiennent. L'enjeu est majeur pour toutes celles et tous ceux qui refusent de tels reculs et qui sont profondément attachés à l'égalité citoyenne. Il est temps d'agir pour sortir des pièges de ces approches confuses, avec leurs coups médiatiques et leurs approximations perverses, et d'éclairer la campagne présidentielle des questions de fond qu'elles soulèvent. Il y a là un combat d'idées et de valeurs autour des droits et libertés dans la société que nous voulons, et sur la démocratie que nous entendons promouvoir. Les organisations syndicales et les associations comme la LDH y participent en responsabilité, avec des propositions de solidarité et de justice issues de leur expérience et de leur expertise qui sont mises en débat sur tous les territoires, avec toutes les populations concernées. A chacune et à chacun de s'en emparer pour tracer un chemin apaisé et serein d'une démocratie de citoyennes et de citoyens libres et égaux en droits et en dignité.●